

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023 du Comité départemental du Finistère de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Morlaix le 18 novembre 2023

Le Comité compte actuellement 46 structures.

25 associations et aucune structure commerciale agréée sont présentes ou représentées, représentant 62% des voix (62 voix).

Le quorum de 25% est atteint et l'assemblée peut être validée.

Le Bureau de l'Assemblée Générale se compose de :

- Monique Le Guen, présidente de la commission juridique,
- Gilles Cochard, ancien président
- Cyrille Bertaux, président actuel du comité départemental.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du Comité départemental du Finistère de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins du 19 novembre 2022 à Morlaix.

Le procès-verbal est adopté à la majorité.

RAPPORT DU PRESIDENT

Cyrille Bertaux, président du Comité Départemental, présente son rapport.

Cette saison a confirmé la relance amorcée l'an dernier avec un nombre de licences en hausse et un nombre de brevets délivrés stable.

Malgré la situation économique actuelle, comme l'an dernier le comité directeur a décidé de maintenir les tarifs de formation des années précédentes tout en augmentant le prix de la plongée payée aux clubs ainsi que le prix des repas. Nous comprenons les problématiques que cela peut engendrer pour trouver la restauration adéquate mais avec la volonté de tous nous y arrivons.

Le bassin a été utilisé cette année à sept reprises notamment par un club finistérien. Les structures du département bénéficient d'un tarif préférentiel pour la location de celui-ci.

Je tiens à remercier tout particulièrement les bénévoles qui ont donné de leur temps pour animer le bassin lors de la semaine « rentrée sportive » organisée par le CDOS au mois de septembre.

Un remerciement spécial également à tous les encadrants Handisub venus faire découvrir la plongée en scaphandre fin juin dans le bassin mobile à une dizaine d'enfants en situation de handicap. Nous avons pu mettre en œuvre le matériel prévu pour ce type de baptêmes. Un vrai succès qui en appelle d'autres.

Les journées de perfectionnement à l'apnée à destination des cadres ainsi que la familiarisation aux outils numériques n'ont pu avoir lieu pour diverses raisons. J'espère que cette année ces activités

	Procès-Verbal	Morlaix
	Assemblée Générale du 18 novembre 2023	Page 1 de 7

inter-commissions et d'autres pourront avoir lieu. Notre fédération est riche de sa diversité. A nous de promouvoir la transversalité.

Au mois de janvier aura lieu une demi-journée organisée par l'entraîneur de nage avec palmes du Centre Labellisé d'Entraînement de Quimper, sur le thème des techniques de palmage. Elle est ouverte à tous les cadres qui veulent s'améliorer sur l'enseignement du palmage.

Je rappelle également que les commissions qui souhaitent proposer des formations, des informations et/ou des manifestations départementales sont aidées dans leur démarches par le comité. Le rôle d'un comité départemental est non seulement de représenter les clubs fédéraux auprès des instances sportives et institutionnelles mais également de promouvoir nos activités très diverses.

Questions

Pascal TOUFLAN, Atlantis Bretagne Plongée : quid de la carrière à quimper ?

Réponse : En début d'année, Cyrille a reçu la convention signée avec le SDIS. Ils ont beaucoup de mal à y accéder, donc il paraît peu probable qu'on puisse y accéder.

Vote du rapport du président

Le rapport du président, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU SECRETAIRE

Laurent Gaudinat, secrétaire du comité départemental, présente son rapport.

Nous enregistrons une stabilité en termes de structures : l'année 2023 a vu la création de 1 club et 1 SCA alors que la perte d'un club et d'une SCA est à noter à contrario. Ainsi, le département se compose de 48 structures. La saison écoulée a vu la délivrance de 2828 licences dans le département soit 167 de plus qu'en 2022. A titre comparatif, l'an passé, ce fut 2661 licences délivrées. Une hausse de 6,28% est donc constatée. Cette tendance à la hausse se poursuit après celle enregistrée l'an passé. Le mérite en revient aux clubs que nous continuerons d'accompagner de notre mieux dans toutes leurs démarches. Nous gardons un œil attentif aux problèmes que rencontrent les piscines (chauffage, accès, ...).

L'opération oxygène a, cette année encore, été reconduite et concerne 2 clubs. Je rappelle ici que pour pouvoir bénéficier de l'aide aux clubs, certains critères sont à respecter, notamment celui d'être à jour, en permanence, de sa cotisation départementale. Dans le cas de non-respect le matériel devra être restitué sans aucune compensation.

Les formations de secourisme ont eu lieu cette année. Ainsi, 25 PSC1 et 30 RIFA ont été validés. Nous allons bien évidemment poursuivre ces formations pour l'année à venir.

Au cours de l'exercice 2022, le comité directeur s'est réuni 4 fois, afin de traiter des affaires courantes du CODEP.

Questions :

Jean-Jacques MORVAN, Dellec Plongée : l'association refuse beaucoup de demande d'adhésion, notamment pour des formations N1, N2, N3, on essaye de reguider vers d'autres structures, y compris vers des SCA. Sentiment qu'il y a des licences de perdu.

Fanch BARVEC, DAC : partage le constat du Dellec Plongée, il refuse aussi des demandes de N1, essaie aussi de rediriger vers d'autres clubs dans un rayon raisonnable

Réponse : continuer à orienter les personnes vers les autres clubs de la région, mais on ne peut pas savoir si les gens y vont et il semble difficile de mettre en œuvre une méthode de suivi. A moins de créer une liste de diffusion mail ou Whatsapp.

Bernard, GASM : les clubs semblent en limite d'accueil en raison de l'accès limité aux lignes d'eau à la piscine et du nombre d'encadrants. Les clubs atteignent peut-être collectivement leurs limites dans le département.

Jean-Paul MARTEAU, copains du bord : certains clubs n'ont pas accès à une piscine ce qui rend la formation à l'année plus difficile. A priori, la plupart des clubs refusent des gens, il semble y avoir peu de clubs qui cherchent à trouver des adhérents. L'offre semble inférieure à la demande de formation et d'adhésion.

Vote du rapport du secrétaire

Le rapport du secrétaire, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

	Procès-Verbal	Morlaix
	Assemblée Générale du 18 novembre 2023	Page 3 de 7

RAPPORT DE LA TRESORIERE

Nathalie Cuillandre, trésorière du Comité Départemental, présente son rapport.

L'exercice 2022 2023 voit le retour à l'équilibre de nos comptes après deux années de déficit car affectés par d'importants travaux sur notre bassin. Cette année aussi, le bassin a bénéficié de travaux (réfection des vitres) et son activité a été limitée par des arrêtés sécheresse pris bien en amont de la saison. L'acquisition de matériels est compensée par les aides à l'équipement obtenues au cours de l'exercice.

Les activités ont sensiblement augmenté entraînant de facto une augmentation des charges liées à celles-ci. Depuis plus de 20 ans, le comité maintient le montant des participations aux frais pour ses activités. Elles sont parmi les plus basses et permettent l'accès à ces qualifications pour des sommes modestes même si elles restent parfois significatives. De même, depuis près de 15 ans, le comité accompagne les structures avec un accès à des contrats oxygène à un tarif très compétitifs mais aussi en abondant au montant de ces contrats.

Le comité garde une trésorerie saine, du matériel en bon état tout en proposant beaucoup d'activités à des prix très raisonnables.

Comme chaque année, le budget est construit sur une hypothèse prudente.

4 résolutions sont soumises au vote

Approbation des comptes 2022-2023

Quitus au Comité Directeur

Affectation du Résultat au Fond Associatif

Approbation du Budget Prévisionnel 2023-2024

Questions

Tristan Dewalle, Abysses plongée : les personnes en formation peuvent-elles demander la défiscalisation ?

Les personnes en formation ne peuvent pas défiscaliser, c'est seulement pour les encadrants.

Jean-Jacques MORVAN, Dellec Plongée : quel mode de calcul pour le calcul des frais de transport du bassin, est-ce au réel ?

Des frais kilométriques sont appliqués au kilomètre parcouru pour les locations hors département.

Jean-Jacques MORVAN, Dellec Plongée : y-a-t-il eu une demande pour les fêtes nautiques 2024 à Brest ?

Réponse : Pas de demande pour le moment. Mais sur d'autres événements la ville de Brest avait demandé la location du bassin mais que celui-ci ne soit pas géré par la FFESSM mais par la FSGT. Le CODEP avait refusé.

Fanch BARVEC, DAC : le bassin peut-il être loué pour une structure non fédérale ?

Réponse : Oui c'est possible, il y a eu des contacts mais les demandes n'ont pas abouti.

Stéphane MARTIN : au regard des restrictions d'eau, ne faudrait-il pas utiliser de l'eau de mer ?

Réponse : Il n'est pas prévu de passer à l'eau de mer, d'autant que l'eau douce peut-être recyclée par les communes pour arroser les espaces verts.

Patrick LE CHEVALIER, KEMP'UIT : Y aurait-il un intérêt pour la fédération du fait des JO ?

Réponse : A l'inverse, les JO ont un impact négatif sur les subventions aux clubs sportifs.

	Procès-Verbal	Morlaix
	Assemblée Générale du 18 novembre 2023	Page 4 de 7

Vote du bilan saison 2022-23

Le vote du bilan d'activité de la saison 2022-2023 est approuvé à l'unanimité.

Vote du quitus

Le vote du quitus, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

Vote de l'affectation aux fonds associatifs

Le vote de l'affectation aux fonds associatifs, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

Vote du budget 2023-2024

Le vote du budget 2023-2024, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

Intervention de David Cartron, représentant du CIBPL

David Cartron, vice-président du CIBPL excuse Jean-Yves Redureau.

L'après COVID a été difficile pour la fédération au niveau national et pour le CIBPL. Le Finistère fait exception en refusant des adhérents. Le CIBPL cherche à comprendre la différence.

La fédération fait partie du mouvement Olympique mais l'après JO risque d'être difficile au regard de la baisse des subventions prévues.

Le monde du bénévolat est également en transition avec plus de difficulté à fédérer des bénévoles.

L'AG du CIBPL se tiendra les 25 et 26 Novembre. Le CODEP peut représenter les clubs si les pouvoirs sont envoyés avant le vendredi 25 novembre 23.

Questions

Pascal TOUFLAN, Atlantis : demande d'avoir accès à l'essence détaxée.

Réponse : Il faut être fiscalisé pour en bénéficier. Au regard de la volonté de limiter le recours aux énergies fossiles il semble peu probable que les clubs puissent bénéficier de cette défiscalisation.

Rapport de la Commission Hockey Subaquatique

Le président de la commission hockey subaquatique, Thomas Robert, présente son rapport d'activité.

Création de sections jeunes sur différents clubs. Un reportage sur la discipline a été fait par France 3 Iroise. La coupe du Finistère devrait avoir lieu cette année comme les années précédentes.

Le CODEP soutient les formations, et la commission a pu bénéficier de kit d'initiation pour faire découvrir la discipline.

Vote

Le rapport de la Commission Hockey Subaquatique est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Plongée Sportive en Piscine

Le président de la commission plongée sportive en piscine, Fañch Barvec, présente son rapport d'activité.

1 seul club pratique la PSP en compétition, quelques clubs assurent l'initiation. Des formations sont proposées lors des formations de cadres.

Projets : continuer l'information sur la PSP notamment lors des formations de cadres, des présentations/initiations peuvent-être organisées par la commission à destination des clubs.

Championnat interrégional le 11 Février 2024 à Douarnenez.

Les formations de cadres sont organisées au niveau interrégional, il n'y a pas assez de monde à l'échelle du département.

Vote

Le rapport de la Commission Plongée Sportive en Piscine est approuvé à l'unanimité.

	Procès-Verbal	Morlaix
	Assemblée Générale du 18 novembre 2023	Page 5 de 7

Rapport de la Commission juridique

La présidente de la Commission Technique, Monique Le Guen, présente le rapport d'activité de la commission.

Peu de questions soumises à la commission juridique durant cette année.

Vote

Le rapport de la Commission Juridique est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Archéologie

Le président de la commission archéo, Alexis Deniau, présente son rapport d'activité.

Aucune activité cette saison. Le président de la commission cherche un successeur.

Vote

Le rapport de la commission archéologie est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Pêche Sous-Marine

Le président de la commission pêche sous-marine, Guy Bolzer, n'ayant pu se déplacer ni être représenté, la présentation du rapport a été faite par le secrétaire du comité départemental.

Des formations RIFA ont eu lieu conjointement avec les autres commissions. Un stage national de recyclage des cadres a été organisé à Tregunc en septembre 2023.

Information sur la pêche au thon rouge.

Des formations PSM sont prévues cette année ainsi que des RIFAPSM.

Vote

Le rapport de la Commission Pêche Sous-Marine est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Technique

La présidente de la Commission Technique, Nathalie Cuillandre, présente le rapport d'activité de la commission.

Un bilan est fait sur la saison passée sur les différentes formations qui ont eu lieu (TIV, initiateurs, TSI, GP, MF1 et secourisme).

Les différentes formations ont été reconduites cette année.

Intervention est faite de Jean-Paul Marteau concernant les TIV qui doivent cocher la case « j'accepte la charte » et que les licenciés ayant des blocs avec dérogation [IV](#) doivent être licenciés au 1^{er} janvier.

Vote

Le rapport de la Commission Technique est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Nage Avec Palmes

Le président de la commission nage avec palmes, Joël Baron, n'était pas présent et n'a pas envoyé de rapport d'activité.

Vote

Aucun vote n'est effectué.

Rapport de la Commission Médicale et Prévention

Anne Henckes, présidente de la commission médicale et de prévention, était absente et n'a pas envoyé de rapport d'activité.

Vote du rapport

Aucun vote n'est effectué.

Rapport de la Commission apnée

Suite à la démission du président de la commission départementale apnée après l'AG 2022, il a été demandé à Guillaume Lescure de prendre sa succession. Celui-ci ne pouvant être présent le compte-rendu est présenté par Eric Le Jean.

	Procès-Verbal	Morlaix
	Assemblée Générale du 18 novembre 2023	Page 6 de 7

Un stage initiateur apnée au mois d'Octobre 2023, stage final prévu le 14 Mai. La commission participe aux RIFAA départementaux.

Une réflexion est en cours pour mettre en œuvre la passerelle entre l'initiateur technique et l'initiateur apnée au sein du département

La coupe de France d'apnée a été organisée en Mai à Brest.

Question :

Pascal TOUFLAN, Atlantis Bretagne Plongée : Est-il possible d'avoir une gueuse lourde mutualisée ?

Réponse : peu utilisée car difficile à mettre en œuvre. Il est plus simple d'utiliser la gueuse légère.

Vote du rapport

Le rapport de la Commission Pêche Sous-Marine est approuvé à l'unanimité.

Le Président demande s'il y a une dernière demande de prise de parole. Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée, l'assemblée générale close et le Président convie les personnes présentes à partager le verre de l'amitié offert par le Kastellin Plongée.